

ORLÉANS MÉTROPOLE VOUS INFORME

Sur la coloration et la turbidité ponctuelle de l'eau et la réalisation de purges du réseau

Madame, Monsieur,

Vous avez peut-être constaté depuis fin 2016 et la mise en service des nouveaux forages et de la station de traitement à l'Orée de la Forêt, l'apparition d'eau colorée dans vos installations de manière plus ou moins régulière.

Il nous semble important de vous expliquer ce phénomène et les actions mises en œuvre pour améliorer la situation.

Il convient tout d'abord de rappeler que ces nouvelles installations ont permis d'améliorer la qualité des eaux distribuées en diminuant les concentrations en nitrates et en pesticides et ainsi respecter les seuils réglementaires pour ces paramètres. Toutefois, les eaux de ces nouveaux forages contiennent naturellement du fer et du manganèse, éléments qui peuvent créer la coloration et la turbidité des eaux.

Différentes actions ont été mises en œuvre par Orléans Métropole en lien avec la commune de Saran depuis l'apparition du phénomène de turbidité ponctuelle pour en éliminer au fur et à mesure les différentes causes potentielles.

Ainsi, des dispositifs d'analyse en continu permettant de suivre les concentrations en fer et manganèse de l'eau distribuée ont été installés à la sortie de la station de traitement de l'Orée de la Forêt. Ces mesures mettent en évidence **le respect des seuils réglementaires** pour ces deux paramètres.

D'autre part, une étude du réseau d'eau potable de la commune de Saran a été réalisée au cours de l'année 2020. Elle a mis en évidence, dans certaines canalisations, des vitesses

de circulation de l'eau parfois trop élevées. Ces conditions peuvent remettre en suspension le fer et le manganèse déposés dans les canalisations, ce qui provoque le trouble de l'eau.

Enfin, le réseau a été modifié avec l'ouverture de certaines vannes jusqu'alors fermées afin d'améliorer la circulation de l'eau et des canalisations sont renouvelées chaque année afin de limiter ce phénomène.

En complément de ces actions qui s'inscrivent sur le long terme, les services de la Métropole vont en ce début d'année 2021 réaliser une **campagne de purge du réseau** sur une période d'un mois. Durant cette campagne, votre alimentation en eau pourra être interrompue pendant une période allant de 30 minutes à 4 heures. Il vous sera alors fortement déconseillé d'utiliser le réseau d'eau pour ne pas créer des perturbations dans vos installations privées et sur vos équipements. Nous communiquerons spécifiquement avec les riverains concernés sur les jours et heures d'intervention lors des interventions dans les rues. Nous vous remercions d'être vigilants au respect des consignes pour votre propre confort.

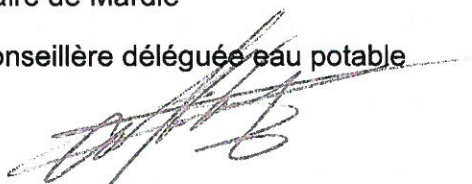
Conscients de la gêne occasionnée, nous veillerons à limiter au maximum les impacts sur la distribution d'eau. Ces actions sont néanmoins indispensables pour limiter les phénomènes de turbidité de l'eau.

Sachez que les services d'Orléans Métropole et de la commune de Saran sont mobilisés sur cette problématique de turbidité et mettent tout en œuvre pour trouver des solutions pérennes.

Clémentine Cailleteau-Crucy

Maire de Mardié

Conseillère déléguée eau potable



Maryvonne Hautin

Maire de Saran

